



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Coronavirus : le Forem en mode à distance

Vendredi dernier, le Gouvernement wallon s'est réuni afin de prendre de nouvelles mesures pour lutter contre la propagation du coronavirus. Soucieux de s'y conformer, le Forem adapte ses prestations. À partir de ce mardi 27 octobre, le Forem sera accessible via les canaux à distance pour continuer à soutenir les demandeurs d'emploi et les entreprises. Les centres de formation verront quant à eux leurs activités en présentiel remplacées, autant que possible, par des formations à distance. Ces mesures seront d'application jusqu'au 19 novembre.

Depuis le début de la crise du coronavirus, les règles et les recommandations en matière d'hygiène ont été importantes afin de limiter le risque de contamination pour les agents du Forem et les demandeurs d'emploi. À l'issue de l'annonce des nouvelles mesures de la part du Gouvernement wallon, le Comité de direction du Forem a enchaîné les réunions pour s'adapter à la crise. Il ressort de ces réunions que le Forem s'organise dans un service à distance, ce qui permet aux citoyens et aux entreprises qui le souhaitent de continuer à bénéficier de son offre de services :

- **L'inscription et la réinscription comme demandeur d'emploi** sont possibles via l'espace personnel accessible depuis le site www.leforem.be ainsi que via le centre de contact du Forem au 0800/93.947. D'autres outils du Forem permettent également de continuer à rechercher des offres en ligne ainsi que de bénéficier d'aides à la recherche d'emploi. Pour les personnes qui ont des difficultés avec les outils numériques, les conseillers restent accessibles (par mail et téléphone) et des rendez-vous peuvent être organisés, s'ils sont jugés strictement nécessaires (notamment pour l'ouverture/maintien des droits).
- **Les conseillers entreprises du Forem restent également disponibles à distance auprès des employeurs** pour faire la promotion de leurs offres d'emploi, les conseiller sur les aides financières et les accompagner dans leurs recherches de nouveaux talents.
- **Les formations en présentiel sont remplacées, autant que possible, par des formations à distance.** Les autres seront suspendues jusqu'au 19 novembre sauf exception.

Jusqu'au 19 novembre, le Forem encourage donc ses usagers à utiliser en priorité son site internet, le centre d'appels (0800/93.947 pour les demandeurs d'emploi ou le 0800/93.946 pour les entreprises) ou les réseaux sociaux pour s'informer ou entreprendre des démarches en matière d'emploi.